Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 50 (1992)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie critique

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Philippe Gugler

LES PME SUISSES FACE A L'EVOLUTION DE L'INTEGRATION EUROPEENNE,

Sous la direction du Professeur Gaston Gaudard. Centre de recherches en économie de l'espace (CRESUF); Université de Fribourg, 1991 (161p.)

Les études consacrées à l'avenir des petites et moyennes entreprises (PME) et à leur stratégie ne sont pas légion. Quiconque aborde ce sujet se heurte aujourd'hui à trois difficultés principales. D'abord, chaque PME est un cas particulier en fonction de la nature de son activité, de ses rapports avec sa clientèle, de la concurrence à laquelle elle est soumise, de sa situation géographique, etc. Ensuite, le sort d'une PME dépend en grande partie de celui des autres secteurs d'activité qui lui servent de débouchés, ainsi que du développement de la région où elle est implantée. A cela s'ajoute l'incertitude quant au visage que présentera l'unification européenne dans une dizaine d'années et la manière dont notre pays y sera finalement associé.

Le grand mérite de M. Gugler, actuellement collaborateur de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures, est de parvenir à ne pas se perdre dans de vagues généralités sans intérêt pour un chef d'entreprise soucieux de savoir, lui, de quels principes il doit s'inspirer pour assurer la survie et le succès de sa firme. M. Gugler répond à cette question avec beaucoup de clarté et il est difficile de ne pas se ranger à ses arguments. L'étude est centrée sur l'économie fribourgeoise, mais le lecteur se rend bien compte que les enseignements qui s'en dégagent touchent l'ensemble des PME de notre pays. Mieux encore, les grandes entreprises, définies comme comptant plus de 500 collaborateurs, sont pour la plupart concernées elles aussi par l'analyse à laquelle se livre l'auteur.

La démarche suivie nous paraît s'articuler autour d'un certain nombre de faits; nous en retiendrons plus particulièrement quatre .

- La concurrence. Un vent de libéralisation souffle sur l'ensemble du monde. Il s'est levé en Europe avec la publication du Livre Blanc des Communautés, en 1985. Quelques années plus tard, les événements de l'Est ont renforcé la tendance. Il s'agit partout d'intensifier la concurrence et d'ouvrir largement les marchés. La Suisse ne peut demeurer à l'écart du mouvement. Tout au long de son histoire elle a défendu le libre - échange, moins par vertu que par nécessité. Notre pays n'a cessé non plus d'être favorable à la concurrence, fondement d'une économie de marché. En abondant dans le sens de la déréglementation, nous ne changeons donc pas de cap et confirmons, mais avec plus de rigueur, nos orientations traditionnelles. La création d'un vaste marché européen, à condition que celui-ci s'apparente davantage à une zone de libre-échange qu'à une union douanière et ne renferme pas de clauses politiques, est conforme à notre doctrine économique. Les conséquences n'en seront pas moins importantes pour les entreprises.

La première étape et la plus urgente consiste à décloisonner systématiquement le marché intérieur. Chez nous, la concurrence est gênée par un grand nombre d'accords, d'ententes, de pratiques qu'on a coutume d'appeler cartellaires alors qu'elles sont le plus souvent le fait d'Etat par ses prix administrés, ou de son Administration omniprésente et tatillonne. On songe immédiatement au statut de l'agriculture mais aussi aux adjudications publiques qui, s'élevant à 26 milliards de francs représentent le 10% du produit intérieur brut. Le protectionnisme fédéral, cantonal et communal doit disparaître ainsi que les ententes sur la formation des prix et les entraves au marché du travail.

- Les PME concernées. Il serait faux d'imaginer que les petites entreprises bénéficiant d'une rente de situation dans leur région demeureront toutes à l'abri d'une intensification de la concurrence sur le plan national et européen. Même si elles n'exportent pas, leur sort est lié à celui des sociétés exportatrices pour lesquelles elles travaillent, aussi bien qu'à la prospérité de leur région. Directement ou plus souvent indirectement chacun subira donc les effets de l'élargissement des marchés. Il faut réagir, ou de préférence prévenir de mauvaises surprises en prenant assez tôt les dispositions qui s'imposent.

- Le coût de production. Les salaires étant en Suisse les plus élevés du monde à l'exception de l'Allemagne, notre production peut moins que jamais se concentrer sur des biens de consommation courante vendus sur de vastes marchés à des prix érodés. Les PME ont peu de chance de s'imposer là où la compétitivité-prix est seule considérée. Heureusement, au fur et à mesure que les pays se développent et s'enrichissent, les débouchés se multiplient pour les produits spéciaux, de haute technicité, à forte valeur ajoutée, de grande diversité et parfaitement adaptés aux besoins spécifiques des clients. La compétitivité porte alors davantage sur la qualité que sur le prix.

Une telle stratégie exige des entreprises qu'elles se maintiennent toujours à la pointe du progrès technique. Ceci ne suppose nullement que les PME s'engagent dans des programmes de recherche au-dessus de leurs moyens. Mais, comme le souligne l'auteur, "l'innovation dépend davantage de l'addition de petites trouvailles que d'une seule grande percée technologique". Ainsi, le succès des entreprises dépendra plus que jamais de la présence à leur tête de ces entrepreneurs-innovateurs décrits par Schumpeter il y a longtemps déjà. Les cadres ont d'ailleurs en Suisse une vieille tradition d'esprit inventif. Encore faudra-t-il que l'Etat crée un environnement financier, fiscal et technique propre à favoriser l'essor des PME et réduise au minimum les innombrables contraintes administratives dans lesquelles elles s'embourbent.

- L'ouverture sur le monde. Pour l'écoulement d'un produit spécial, les débouchés sont étroits. Il faut découvrir des créneaux où nos produits sont appréciés. Voilà qui exige un effort de prospection étendu au monde entier, car limiter nos recherches à l'un seulement des pôles de la Triade, fut-il l'Europe, serait se condamner à ne pas pouvoir garnir suffisamment les portefeuilles de commandes. En 1990, le 42,2% de nos exportations s'opèrent à l'extérieur de la Communauté. Cette proportion ne fera probablement que s'élever encore au fur et à mesure de l'importance prise par les NPI (nouveaux pays industrialisés) en Asie comme en Amérique du Sud. Il est donc de première importance pour nous de conserver une liberté commerciale nous permettant de tirer parti de nouvelles

niches dans ces pays d'outre-mer. Les prix conserveront bien sûr leur importance. La pression qu'exercera sur eux un surplus de concurrence obligera les entreprises à se rapprocher toujours davantage de la taille optimale. Elles y parviendront de différente manières (fusions, concentrations, rachats, etc.), dont certains accords entre firmes concrétiseront une coopération inter-cantonale, transfrontalière, interrégionale, affranchie en partie des cloisons politiques. Notre monde est en mutation rapide et ce très bon ouvrage en rend compte.

François SCHALLER
Université de Lausanne

* * *

Charles Tavel

L'ESSENCE DU LIBERALISME MODERNE, UNE AFFAIRE D'ETAT D'ESPRIT

Ed. G. Attinger, Hauterive, 1992 (335 p.)

Il s'agit du deuxième ouvrage majeur de Charles Tavel, Ingénieur chimiste, Dr ès sciences de l'EPF-Z. Après avoir été correspondant européen de l'American Research & Development Co, la première institution américaine de capital risque, puis directeur général adjoint de l'Institut Battelle, puis attaché scientifique aux ambassades de Suisse à Washington et Ottawa, puis directeur en charge du "Corporate Planning" dans une industrie chimique suisse, l'auteur est devenu conseiller en stratégie indépendant. A ce titre, il a participé à de nombreuses réflexions approfondies sur la société industrielle et l'innovation. Il a introduit en Europe la notion de stratégie d'entreprise à travers son ouvrage "L'ère de la personnalité" (Editions du CNRS, Paris, 1975), publié en anglais sous le titre "The Third Industrial Age" (Dow Jones Irwin, USA).

Dans "L'essence du libéralisme moderne", Charles Tavel se veut synthétique et global. Dans les quatre premiers chapitres, il commence par faire ressortir les composantes les plus importantes qui influencent le comportement humain et le milieu dans lequel l'homme opère. Ces derniers présentent un constat qui porte sur la science et la technologie, l'économie, la Société et la politique.

Le besoin d'en savoir toujours plus est une constante incontrôlable de l'esprit humain, qui conditionne la croissance des budgets de recherche. Mais ce ne sont, souvent, pas les scientifiques qui sont responsables de l'utilisation de leurs découvertes, ni par le secteur public, ni par les entreprises.

Comme dans son premier ouvrage, Charles Tavel met en garde contre "l'expertocratie" qui voit la dictature de spécialistes qui savent "tout sur rien" exprimant leurs opinions d'expertises en contre-expertises. Ce sont les généralistes qui par définition

ne savent "rien sur tout", qui peuvent passer à la synthèse, les responsables politiques qui peuvent conclure, tandis que les scientifiques et les techniciens devraient se contenter de livrer des faits pour aider à la synthèse.

Du fait du mauvais usage des résultats de la science, du fait aussi de la confusion des rôles dans les interventions des techniciens dans la prise de décision, une partie de l'opinion européenne devient hostile à la science et à la technique. Il faut impérativement que l'homme domine cette évolution.

Pour mieux cadrer la problématique, Charles Tavel analyse ensuite quelques-uns des effets concrets pour l'homme des grands développements techniques en cours: l'énergie nucléaire, l'automation, l'informatique et les télécommunications, la biogénétique et la biotechnologie.

Dans le deuxième chapitre, qui porte sur les mutations de l'économie, Charles Tavel met en exergue l'importance prise par le secteur des services, le rôle de l'artisanat, la mobilité croissante des travailleurs, l'impératif écologique.

Mais ce qui marque le plus la vie économique, c'est la saturation rapide des marchés pour les produits traditionnels, d'où des surcapacités de production de la plupart des secteurs industriels, cause de l'insécurité de l'emploi.

Réponse possible à ce défi majeur, la créativité, surtout si elle permet de créer des biens nouveaux qui ouvrent de nouveaux marchés.

C'est en principe dans les petites et moyennes entreprises que la créativité s'applique le mieux, mais c'est dans les entreprises de grande taille qu'existent à un niveau suffisant les capacités d'investissement et de vente.

L'autre tentation de réponse à la crise de surproduction évoquée, c'est le protectionnisme. Ce dernier est pleinement justifié dès lors qu'il s'agit d'empêcher des distortions de concurrence privilégiant les comportement antisociaux (exploitation de main d'oeuvre enfantine par exemple) ou antiécologiques (rejet à l'environnement de tous les sous-produits). Mais souvent des barrières sont dressées à l'importation de produits de l'étranger simplement pour protéger les industries nationales; elles sont dues à des entrepreneurs qui n'ont pas su prendre les tournants technico-économiques et nagent à contre-courant, cherchant à maintenir des stratégies industrielles devenues obsolètes.

D'autres formes d'entraves à l'activité économique sont aussi abordées dans ce chapitre, telles l'économicophobie, la réaction du citoyen à l'inflation, le rôle de l'Etat, celui de l'action syndicale.

En conclusion, Charles Tavel met en évidence que l'homme seul est la référence suprême qui doit conduire à un nécessaire équilibre entre science, économie et politique.

Dans le chapitre 3, Charles Tavel décrit la mutation sociale. Il passe successivement en revue la démographie, qui montre le vieillissement des populations européennes et le fait que la charge sociale qui va peser sur les épaules de la population active sera de plus en plus lourde; puis les effets de l'éducation généralisée; l'effacement de la notion de lutte des classes devant l'accroissement généralisé du niveau de vie; l'entrée en concur-

rence de la femme avec l'homme, en principe pour tous les postes de travail; enfin, l'importance croissante de la presse, écrite ou radiophonique ou télévisuelle, qui oblige l'individu à recevoir et tenter de comprendre et d'interpréter correctement un amas croissant d'informations. L'expansion des moyens d'information devrait aider à l'enrichissement personnel et moral. Au contraire, la tendance résultante est davantage de noyer la connaissance dans la masse que de faire ressortir l'essentiel et de stimuler la créativité.

Disposant de toujours plus de temps libre, aspirant à une sécurité de plus en plus difficile à assurer dans un monde dans lequel plus rien ne semble solide, l'être humain est en crise. Il est partagé entre les effets destructeurs de la société de consommation et l'aspiration à cultiver des valeurs qui lui permettent de vivre une plénitude garante de son équilibre intérieur.

Ces nouvelles valeurs sont spirituelles avant tout et expriment le désir de l'individu de "se réaliser" par l'apport fait à la communauté, différent de ce que l'on appelait autrefois le "travail".

Face à ces déchirements, un choix de société doit être fait. C'est au niveau de l'affrontement politique qu'on en ressent les effets, analysés par Charles Tavel dans le chapitre 4.

Après avoir rappelé que la plupart des sujets qui agitent l'arène politique ne sont pas nés hier, en citant un message d'Abraham Lincoln au Congrès datant de 1860, Charles Tavel décrit les différents niveaux de décision : le citoyen qui vote de moins en moins pour un credo politique mais réagit aux événements en exprimant son insatisfaction à travers un non à ce qui est proposé; le législatif, souvent expression des groupes de pression et des partis; l'exécutif, de plus en plus soumis à la pression des media; enfin, l'administration, censée servir le politique mais qui exerce en réalité un pouvoir de fait toujours croissant.

Puis, Charles Tavel aborde la comparaison entre socialisme et libéralisme. Il ne prend en considération ni le communisme, ni le socialisme marxiste, qui ont totalement échoué, mais traduit socialisme par social démocrate.

Néanmoins, il existe une grande différence entre conception sociale démocratique et conception libérale de la vie. Si la première est basée sur la redistribution des revenus au nom de l'égalitarisme, le concept libéral est, lui aussi, basé sur la solidarité. Ce qui est en jeu, c'est la mise en oeuvre. C'est toute la différence entre motivation et démotivation de l'individu.

Quant au libéralisme lui-même, il règne une grande confusion pour sa définition. Charles Tavel reprend l'excellente définition de l'Encyclopedia Universalis, en insistant sur la dernière phrase: *"Le libéralisme est une doctrine économique; celle qui se donne le marché pour seul fondement avec, pour alliées naturelles, l'initiative privée et la libre concurrence. Le libéralisme est aussi une philosophie politique : sa vision du monde lui commande d'aménager et de garantir la liberté de ceux qui vivent dans la Cité. Enfin, le libéralisme est une disposition d'esprit".*

Mais il faut se garder de confondre libéralisme avec bourgeoisie, ni avec la notion de "partis libéraux", ni surtout avec les positions des conservateurs, même si ces derniers sont parfois alliés aux véritables libéraux pour s'opposer au socialisme.

Dans la pratique, la mise en oeuvre de la doctrine libérale se heurte à de nombreuses entorses. Elles ont pour nom ententes cartellaires, oligopoles, monopoles, toutes ententes entre producteurs pour empêcher le libre jeu de la concurrence. Les législations américaines et de la Communauté européenne interdisent les cartels. Malheureusement, ce n'est pas le cas de la législation suisse, insuffisamment restrictive, qui ne sanctionne que les "effets néfastes" et les excès. Cela conduit à tolérer une protection indéfendable de positions acquises, qui ne prennent pas ou peu en compte les intérêts des consommateurs et encouragent les producteurs à devenir non compétitifs face à toute concurrence extérieure.

Autre forme d'entorse, bien plus sérieuse encore, à la libre concurrence, l'intervention de l'Etat : protectionnisme, support aux firmes nationalisées, politiques industrielles, interventions en faveur de l'agriculture, des régions en détresse, de certaines branches industrielles, voire des services, subventions aux entreprises de haute technologie, etc.

Toutes formes d'intervention qui ont fait passer l'Europe d'une économie de marché à une économie fortement entravée. En principe, dès le 1er janvier 1993, une partie importante des interventions de l'Etat dans l'économie libérale, et surtout la protection des industries nationales contre la concurrence étrangère lors de l'attribution de commandes d'Etat, sont censées disparaître dans la Communauté européenne et les pays associés de l'Espace économique européen.

En résumé, la pratique du libéralisme conduit à promouvoir, à tous les niveaux de la société, l'esprit d'initiative de l'homme libéral. Tout le monde ne peut pas être un pionnier, mais chacun peut être animé, à sa place de travail, de l'esprit d'entreprendre. C'est le contraire de l'esprit bureaucratique.

A partir de cette fresque très complète qui décrit le passé et le présent, Charles Tavel évoque ensuite, dans la deuxième partie de son ouvrage, les perspectives d'avenir. Il le fait dans un esprit libéral, qu'il définit comme largement empirique.

Comme toutes les visions prospectives, elles sont marquées par l'éclairage personnel que l'auteur y apporte. Pour Charles Tavel, l'objet premier de ses réflexions est l'homme.

Partant de quatre sujets de réflexion :

- l'homme moderne comme point de référence;
- le jeu des équilibres, qui est l'essence du libéralisme;
- l'empirisme comme contraste à l'idéologie;
- le rôle du droit,

Charles Tavel cherche à évoquer la société idéale du futur, où chacun a sa place, où tous collaborent et tendent vers les mêmes buts : l'efficacité et la prospérité, conditions de liberté et de progrès; mais aussi une société où chacun aime à vivre et à se donner.

Reprenant, avec la rigueur qui lui est propre, les principaux critères de réflexion pour trouver le juste cadre pour atteindre ce qu'il qualifie lui-même de gageure, Charles Tavel aborde alors successivement :

- le chômage, qui se perpétue dans tant de pays;
- les piliers du libéralisme classique, le capital et l'entreprise;
- enfin, les rapports humains au sein du monde du travail laissant, ce faisant, aux politiciens ce qui est aux politiciens et à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire l'obéissance à la conscience et l'aspiration au juste et au bon qui ont valeur universelle.

En 335 pages d'une analyse scientifique très poussée, Charles Tavel résume le libéralisme en un triptyque.

Au plan de l'homme, la rapidité de l'évolution, la dimension des marchés, les ordres de grandeur requis par l'aventure technologique forcent à passer de l'individualisme (qui ne caractérise plus le libéralisme) à la solidarité et à la coopération.

Deuxième volet du tryptique libéral, l'éthique. Elle s'avèrera, dans les années à venir, la pierre de touche de l'économie de marché. Si la finance et la grande industrie veulent garder de bonnes relations avec l'opinion publique et la politique, scandales financiers et désastres écologiques qui ont marqué la fin des années 80 doivent absolument cesser. Le but ultime de l'économie libérale étant de servir le consommateur plutôt que le producteur, il faut promouvoir la concurrence. Toute manoeuvre dilatoire, de nature cartellaire ou autre, est un crime contre le libéralisme et contre la société. Pour éviter que, par réaction, la voie soit largement ouverte à l'intervention étatique, il faut se tourner vers l'éthique, aboutissement d'un long processus de confrontation et de réflexion. Car il n'y a pas qu'une seule vérité.

Le panneau central du tryptique libéral est l'homme, au fond duquel sommeille le besoin de croire à des valeurs spirituelles ou religieuses; alors que le matérialisme conduit peu à peu à la saturation.

Libéralisme et convictions spirituelles profondes marqueront donc l'ère du renouveau.

Alain JENNY
Lausanne

* * *

Gilberte Beaux avec Daniel Haber, Jean Mandelbaum et Christian Saint-Etienne

LA LEÇON JAPONAISE,

Plon, Paris, 1992 (185 p.)

Des exigences publicitaires ont sans doute voulu que le titre de cet ouvrage ne corresponde pas tout à fait à son contenu. G. Beaux se préoccupe surtout de démontrer

quelle serait une politique adéquate pour l'Europe et surtout pour la France face au Japon qui devient de plus en plus puissant et elle identifie certaines des raisons qui expliquent la réussite du Japon, surtout celles qui sont liées à la culture et la mentalité japonaises.

D'après l'auteur, les Japonais donnent plus d'importance à l'intérêt national qu'à l'intérêt personnel, ils mettent plus l'accent sur l'intuition que sur des théories scientifiques et ils privilégient l'attitude mentale juste par rapport au résultat.

D'autres éléments importants de la mentalité et de la culture relevés par l'auteur sont: le désir de continuer à se rendre utile et à transmettre des connaissances aux générations suivantes, le maintien des leçons du passé dans la modernité sans discontinuité, l'éducation qui permet de faire face à la modernisation et à l'industrialisation, la capacité de traduire les idées en objets concrets, le dynamisme de la recherche qui soutient une forte croissance.

La puissance industrielle japonaise résulte de la combinaison optimale d'un certain nombre de facteurs clé de la compétitivité industrielle: une productivité élevée, une épargne abondante, une prise en compte permanente des aspects commerciaux, un marché intérieur protégé, un Etat au service des entreprises, un climat social favorable à l'industrie.

L'auteur explique que le moteur de l'"entreprise" Japon dispose de six ressorts de puissance :

1) La productivité manufacturière est issue de la combinaision des qualités humaines et des méthodes d'organisation.

2) La capacité de l'appareil industriel japonais à draîner la majeure partie de la première épargne du monde est le carburant de ce moteur productif.

3) L'écoute accordée par le producteur aux informations venant du marché est la base du marketing moderne, mais c'est au Japon qu'elle est la plus poussée.

4) Le rôle des sociétés de commerce international japonaises, et notamment les neuf Sogo Shoshas, est essentiel dans le bon fonctionement de l'"entreprise" Japon.

5) L'Etat contribue, par une politique constante en faveur de l'entreprise, à renforcer les moyens des groupes industriels. L'alliance est, pour ainsi dire, historique.

6) Le rôle positif du public et des médias dans le support de la machine industrielle.

La force de la puissance commerciale japonaise se résume dans sa globalité: le contrôle du marché intérieur sert de base au contôle des marchés extérieurs. L'alliance du commerce et de l'industrie a enrichi les deux secteurs, en partie aux dépens des consommateurs japonais et des producteurs étrangers.

Deux carastéristiques financières de l'expansion économique japonaise ont frappé l'imagination des observateurs: la difficulté éprouvée par les étrangers pour pénétrer le tissu économique japonais et la capacité des entreprises industrielles et financières japonaises à inverstir à long terme pour gagner des parts de marché et éliminer leurs concurrents.

Le Japon a effectivement vérouillé son marché intérieur et les structures de contrôle du pouvoir dans son économie. Mais il épargne plus que les autres pays, investit mieux qu'eux et se projette plus intelligemment à long terme et dans le monde que tous les autres pays. C'est l'ensemble du monde que le Japon recherche pour ses produits et par ses investisseurs.

Par ses innovations dans l'organisation et les techniques de production, par sa capacité à passer plus vite que ses concurrents de la recherche à l'application et à la production, par sa présence croissante dans les universités et les grands centres de recherches mondiaux, le Japon représente un défi global, à la fois économique et culturel pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Mais c'est aussi un défi de la société.

Il est clair que dans une perspective de concurrence directe et massive entre le Japon et l'Europe, le modèle sociétal européen, qui est différent, ne restera pas inchangé.

L'Europe a beaucoup à apprendre du Japon, dans l'organisation de la production et la transformation de la recherche en produits correspondant à une demande solvable, mais aussi dans sa culture.

Face au Japon, l'Europe et la France doivent se donner les moyens de l'excellence industrielle et de l'efficacité économique. Peut-être qu'ainsi, paradoxalement, le Japon sera le vrai moteur de la construction européenne.

L'ouvrage de G. Beaux et des co-auteurs explique certaines raisons du succès japonais tout en demeurant quelque peu superficiel. Son caractère général facilite la lecture mais ne fournit pas d'analyses plus fines. En plus, il y a manque d'originalité et de cohérence entre les différents chapitres. Par contre, la préface écrite par R. Barre est un très bon résumé de cet ouvrage.

Roya BAFANDI,
Première assistante, Ecole des HEC

* * *

Jean-Jacques de Dardel,

La coopération au développement - Certitudes et interrogations

Institut universitaire d'études du développement, Genève , 1991 (405 p.)

A travers une excellente récapitulation des événements ayant marqué l'histoire de la coopération technique depuis sa création jusqu'à nos jours, ce livre nous donne une image globale des diverses étapes chronologiques de la politique suisse pour le développement. L'analyse fouillée du contexte est un apport précieux puisqu'il permet de saisir la signification des attitudes et des actes des différents intervenants.

En 1950, la décolonisation en est à ses commencements et seules quelques puissances soutiennent bilatéralement leurs anciennes colonies ou protectorats. A l'époque, en

Suisse, la coopération technique n'existe pas officiellement mais les bases sur lesquelles elle se développera par sa suite sont déjà présentes. En effet, il y a des relations importantes avec le Tiers-Monde :

- ressortissants suisses établis outre-mer;
- missionnaires, particulièrement la Mission de Bâle, jouant un rôle économique et commercial important;
- entreprises privées important des matières premières, exportant des produits manufacturés ou en extension au-delà des frontières nationales;

Dès 1950, la Suisse reconnaît diplomatiquement les pays devenus indépendants et conclut des traités d'établissement, de commerce et d'amitié. La coopération repose sur des organisations privées auxquelles l'Etat alloue quelques subsides. Cette tâche octroyée aux organismes privés par les autorités restera une constante des efforts suisses d'aide au développement.

Après la deuxième guerre mondiale, on assiste à la création de plusieurs organisations internationales spécialisées dans les domaines de l'agriculture (FAO), de la santé (OMS), de l'éducation (UNESCO) et d'autres de moindre importance. Dans les premiers travaux de ces organisations, surgissent déjà des questions liées au développement. Dès 1949, l'UNO élabore un Programme d'assistance technique aux pays insuffisamment développés dont le but est la mise en valeur et l'exploitation des ressources existantes, mais sous-employées. Dans un premier temps, l'argument de paix et l'absence de contraintes politiques incitent la Suisse à y adhérer en donnant son accord pour la participation à la création du Fonds d'assistance en versant une contribution d'un million de francs suisses. Par ce don, la Suisse se lance dans la coopération au développement. Par la suite, le Conseil fédéral justifiera la participation helvétique en invoquant d'autres arguments tels que le prestige national et des intérêts économiques. On constate une dualité entre des motifs généreux et des motifs plus intéressés.

Dès 1952, il est question de promouvoir, parallèlement à l'aide multilatérale, une assistance technique bilatérale principalement axée sur l'octroi de bourses d'études en Suisse et l'envoi d'experts.

Les années suivantes, la Suisse participera au Programme élargi et au Fonds spécial des Nations Unies et accroîtra l'aide bilatérale. En 1960, le Service de la coopération technique, rattaché au Département politique, est créé. Ce service est destiné à être un organe d'élaboration, de direction et de coordination des projets de développement. Parallèlement est mise sur pied une Conférence annuelle de la coopération technique, réunissant les représentants des organisations privées et ceux de la Confédération. Comme l'exprime le message de 1961 du Conseil fédéral, la coopération technique fait partie d'un ensemble formé d'accords financiers, de l'exportation de capitaux et d'investissements, de la garantie des risques à l'exportation et des oeuvres humanitaires d'entraide.

Peu à peu, on assiste à l'élaboration de mesures économiques, financières et commerciales (crédits-livraision, crédits de transferts, crédits-mixtes, accord de protection et

d'encouragement des investissements des capitaux privés, crédits de consolidation de dettes commerciales, garantie des risques à l'investissement,...).

Paradoxalement, à partir du milieu des années soixante, commence à se faire entendre une opposition remettant en question les bénéfices concrets que la Suisse peut retirer de l'aide. Avec le temps, l'euphorie de départ étant passée, les erreurs d'aiguillage, les difficultés et les échecs ont entraîné beaucoup de désillusions, l'opinion publique a souvent une vision négative de l'aide, l'idée que très peu a été fait.

Les entreprises privées ont généralement une attitude réticente (sauf celles traditionnellement tournées vers les marchés extérieurs). Cette réserve contraste avec les avantages économiques que la Suisse tire de ses relations avec les pays en développement.

Aujourd'hui, les organisations privées drainent des fonds toujours plus considérables. Les Eglises sont très engagées. L'aide publique n'a qu'un caractère subsidiaire.

Avec les années, la coopération technique s'est modifiée. En ce qui concerne le travail sur le terrain, les partenaires locaux se sont vus confier des responsabilités de plus en plus grandes.

Alors qu'au départ l'accent a été mis sur l'enseignement et la formation professionnelle, par la suite des efforts ont aussi été fournis pour la vulgarisation agricole, le développement rural, le soutien à l'artisanat et à la petite industrie.

A la fin de son livre, M. Jean-Jacques de Dardel souligne que les prestations suisses sont de bonne qualité, que l'aide financière comporte une part élevée de don, que les gaspillages sont moindres et que "la Suisse se comporte en moyenne mieux que ses partenaires". Toutefois, il souligne que les montants destinés à l'aide publique restent faibles, qu'il y a de nombreux opposants et que l'information du public est primordiale, puisque c'est de l'assentiment populaire que va dépendre l'avenir de la coopération.

Cet ouvrage est très intéressant et très instructif. Pour ceux qui veulent s'initier à l'étude de la coopération technique, il constitue un véritable document de base. Toutefois, les parties traitant des débats au Parlement sont difficiles à comprendre pour les non spécialistes car elles sont trop descriptives.

Christine TORRADO
Assistante, Ecole des HEC